## Communiqué de presse



5 novembre 2012

## Rapport Gallois : une étape décisive vers un big bang économique salvateur

Pour Laurence Parisot, Présidente du Medef, « la "compétitivité équitable" est notre cheval de bataille depuis plusieurs années. Le diagnostic posé par le rapport Gallois est juste. La plupart de ses recommandations sont issues des réunions de travail entre Louis Gallois et les chefs d'entreprise. Il s'agit désormais de savoir quand et comment ses propositions seront mises en œuvre. Le chantier est vital pour l'économie de notre pays et il est de grande ampleur. Le Medef y contribuera dans un esprit constructif ».

Le rapport Gallois établit un diagnostic sans appel de la perte de compétitivité des entreprises françaises, rejoignant les analyses du Medef. Il appelle à un choc de compétitivité d'au moins 30 milliards d'euros.

Le rétablissement de la compétitivité des entreprises est urgent. Leur taux de marge moyen (1) a atteint un point bas historique à environ 28%, à comparer au taux de marge des entreprises allemandes qui se situe au-dessus de 40%. Il s'agit d'une véritable crise de notre appareil productif, qui entame la capacité de développement et d'investissement des entreprises, nos exportations et la création d'emploi.

Une explication essentielle est à trouver dans le niveau des prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises. Avec un taux de prélèvements obligatoires ramené à leur valeur ajoutée de 26,3% en 2011, la France se situe désormais au niveau le plus élevé d'Europe. Les entreprises allemandes ne subissent en comparaison qu'un taux de prélèvements de 15,6%. Les prélèvements obligatoires sur les entreprises s'élevaient à 270 milliards d'euros en 2010 et auront été augmentés de plus de 30 milliards d'euros au travers des lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2011, 2012 et 2013. Sans baisse des prélèvements sur les facteurs de production il ne pourra y avoir de redressement productif.

Le Medef appelle à un big bang économique. Il rappelle sa proposition de <u>"Nouveau Pacte fiscal ET social"</u> consistant à baisser cotisations patronales et salariales, en contrepartie d'une hausse mesurée de la TVA et de la CSG (2).

Le Medef salue l'approche globale de la compétitivité retenue par Louis Gallois, combinant analyses et propositions en matière de compétitivité-coût et de compétitivité hors-coût. Ces deux notions sont indissociables et doivent faire l'objet de stratégies conjointes et concomitantes. Seule une profitabilité rétablie des entreprises leur permettra de mieux se financer, mieux innover et mieux exporter.

Une approche globale favorable aux PME dans le cadre d'un "Small Business Act" est indispensable pour activer au maximum le vivier de croissance et d'emploi que constituent les TPE et les PME. Les propositions du rapport concernant le financement des entreprises et l'orientation de l'épargne, le soutien à l'innovation et à l'exportation, ainsi que l'éducation et la formation professionnelle rejoignent largement les analyses du Medef et doivent faire l'objet d'une en œuvre rapide en concertation avec les entreprises. Il en est de même des propositions en matière d'énergie, y compris celles concernant le gaz de schiste, qui doivent être prises en compte dans le cadre du Débat national sur la transition énergétique.

S'agissant de la gouvernance des entreprises, en particulier pour la représentation salariée, le Medef précise que ces sujets relevent de la négociation nationale interprofessionnelle. Les négociations en cours relatives à la sécurisation de l'emploi et à la modernisation du dialogue social sont le cadre approprié pour parvenir à une approche responsable entre entreprises et salariés du dialogue social dans l'entreprise, et des nécessaires évolutions permettant d'allier flexibilité et adaptation des entreprises avec une meilleure sécurisation des parcours professionnels.

- (1) Excédent brut d'exploitation ramené à la valeur ajoutée.
- (2) Un premier scénario consiste à baisser les charges sociales de 30 milliards d'euros (22 milliards pour les employeurs, 8 milliards pour les salariés), un deuxième scénario de 50 milliards (36 et 14) et un

troisième scénario de 70 milliards d'euros (48 et 22).

Contact : service de presse du Medef - <u>presse@medef.fr</u> - 01.53.59.17.32

 $\mathsf{MEDEF}\ \underline{\mathsf{www}.\mathsf{medef.com}}$ 

pulk adequatesystems.com/pul/86/200610520067181707650130788